



Confédération paysanne  
de Corrèze

Syndicat pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleuses et de ses travailleurs



Le 5/12/2025

Communiqué de presse

## **DNC : Pas de sanitaire sans respect des éleveur·euses**

Le **mardi 9 décembre à 13h**, la Confédération paysanne, le Modéf et la Coordination rurale appellent de façon unitaire à se rassembler devant la DDT. Nous souhaitons **ensemble affirmer notre solidarité envers tous les éleveurs et les éleveuses** touchés par la sanglante politique sanitaire menée par l'État. Nous nous opposons à l'abattage total, nous condamnons cette cruauté et nous dénonçons cette stratégie sanitaire !

Pour qu'une politique sanitaire soit efficace, c'est-à-dire qu'elle protège élevages, animaux et consommateurs, elle doit reposer sur la confiance entre services vétérinaires de l'État, GDS et éleveur·euses qui consentent à l'application des prophylaxies. Or, c'est bien **à cette confiance que porte gravement atteinte le comportement dogmatique de Mme Genevard.**

Quelle transparence ? Quelles informations sont apportées aux éleveurs et aux éleveuses ? Où en est la recherche ? A l'instar des crises FCO ou MHE, l'anticipation n'est toujours pas au rendez-vous.

Seules la culpabilisation et l'utilisation démesurée de la force publique sont opposées au désarroi des éleveur·euses qui refusent de voir leurs troupeaux abattus.

### **Nos revendications :**

- Arrêt de l'abattage total des cheptels
- Déclassement de cette maladie à éradication obligatoire et immédiate au niveau européen
- Mise en place d'un protocole de vaccination plus large pour anticiper la propagation de la DNC
- Réunions publiques pédagogiques sur cette maladie et sur les protocoles de protection à mettre en place.

**Nos trois syndicats invitent tous les paysannes syndiqué·es ou non à se mobiliser pour stopper cette tuerie. Soyons nombreux·ses mardi après-midi à Tulle !**

### **Contacts :**

Confédération paysanne 19 : Arnaud Simons 06 36 73 03 86

Modéf 19 : Fabien Marcilloux 06 60 04 75 53

Coordination rurale 19 : Alexandre Clare 06 45 29 11 47